



Le 3 juillet 2026,

**À Son Excellence Madame la Première  
Ministre de la République démocratique du  
Congo**, Cheffe du Gouvernement de la  
République Démocratique du Congo.  
Primature  
Kinshasa/Gombe

**Transmis copie pour information à :**

- Son Excellence Monsieur le Président de la République Démocratique du Congo, Chef de l'Etat.  
Palais de la Nation, Kinshasa/Gombe  
*Avec tous les hommages déferents.*
- Son Excellence Madame la Ministre de l'Environnement, Développement Durable et Nouvelle Économie du Climat (MEDD- NEC).
  - Madame la Secrétaire Générale à l'Environnement, Développement Durable et Nouvelle Économie du Climat (SG MEDD-NEC).
  - Monsieur le Directeur Général des Forêts (DGFOR).
  - Monsieur le Directeur des Inventaires et Aménagements Forestiers (DIAF).
- Monsieur le Coordonnateur du Comité Technique de Suivi et Évaluation des Réformes (CTR).  
Tous à Kinshasa/Gombe.
- Partenaires internationaux réunis au sein du Groupe Inter-Bailleurs Environnement et Climat en République démocratique du Congo (GIBEC).  
A Kinshasa/Gombe.
- Au Secrétariat du Central African Forest Initiative (CAFI).  
A Genève/Suisse.

**Objet : Maintien du moratoire sur l'octroi de nouvelles concessions forestières industrielles**

Votre Excellence Madame la Première Ministre,

Dans le cadre des réformes forestières en cours en République Démocratique du Congo (RDC), nous, plus de 60 organisations congolaises et internationales, vous écrivons pour vous faire part de notre profonde inquiétude face aux projets visant à lever le moratoire national sur l'octroi de nouvelles concessions forestières industrielles.

En tant qu'organisations œuvrant pour la défense de l'environnement et des droits humains en RDC et à l'échelle mondiale, nous saluons les différentes mesures prises par le gouvernement ces dernières années pour réduire la déforestation et améliorer la gouvernance forestière. Des initiatives récentes telles que l'Engagement intergouvernemental sur le régime foncier et la Stratégie nationale et le Plan d'action pour la biodiversité, ainsi que les réformes juridiques et politiques relatives aux forêts, à l'aménagement du territoire et aux droits des peuples autochtones et la création du Couloir vert Kivu-Kinshasa, constituent autant d'exemples positifs montrant que la RDC est à la hauteur de sa réputation de « pays de solutions ».

C'est pourquoi nous sommes profondément préoccupés par le fait que les projets avancés visant à ouvrir potentiellement des dizaines de millions d'hectares de forêts congolaises à l'industrie forestière risquent de compromettre ces progrès. Pour les raisons exposées dans cette lettre et détaillées dans la [note jointe](#), nous vous appelons à maintenir le moratoire jusqu'à ce que les conditions juridiques essentielles soient remplies et que des réformes plus larges des secteurs forestier et foncier aient été menées à bien.

On ne saurait trop insister sur l'importance des forêts de la RDC pour le climat, la biodiversité et la vie de dizaines de millions de personnes qui dépendent de la forêt. Introduite en 2002 puis renforcée par décret présidentiel en 2005 dans un contexte de profonde désorganisation du secteur, ce moratoire reste aujourd'hui un outil réglementaire essentiel, car bon nombre des faiblesses structurelles qui ont justifié son introduction persistent : gouvernance défailante, mécanismes de contrôle inadéquats, transparence limitée et protection encore incomplète des droits des communautés locales et des peuples autochtones.

L'inclusion de la levée du moratoire dans le premier projet de code forestier et dans un projet de décret soulèvent donc des problèmes juridiques, moraux, économiques et environnementaux fondamentaux. Tout d'abord, ces processus parallèles soulèvent plusieurs préoccupations juridiques et procédurales importantes, notamment le fait que les conditions préalables énoncées dans le décret présidentiel de 2005 – en particulier en ce qui concerne l'aménagement du territoire issu d'un processus participatif et transparent – n'ont pas été respectées. La documentation disponible ne permet pas, en l'état actuel des choses, une attribution cohérente des terres, ni n'écarte les risques de chevauchement des revendications et de conflits d'usage.

Deuxièmement, des rapports montrent qu'une levée précipitée du moratoire risquerait de légitimer des pratiques illégales largement répandues, de favoriser l'expansion incontrôlée des concessions forestières industrielles et d'aggraver les conflits ainsi que les violations des droits. Dans un contexte de gouvernance fragile et de contrôle limité, une telle expansion ne ferait qu'accentuer les défis auxquels sont déjà confrontés les forêts, les communautés locales et les travailleurs.

Troisièmement, et c'est là un point crucial, cela porterait également atteinte aux engagements pris par la RDC sur la scène internationale en matière de climat et de biodiversité et compromettrait plusieurs processus nationaux de réforme en cours liés aux terres et aux forêts. Comme l'a lui-même réaffirmé le Président de la République lors de la réunion du Conseil des ministres du 22 mai 2026 : « La crédibilité internationale de notre pays est également en jeu [...]

Le leadership naturel de la République démocratique du Congo au sein de ces instances doit s'appuyer sur des politiques nationales cohérentes, des mécanismes de gouvernance crédibles et une volonté politique clairement affirmée. »

Quatrièmement, les retombées économiques attendues de l'expansion de l'exploitation forestière industrielle semblent limitées à ce stade. Le secteur ne contribue que de manière marginale aux recettes nationales, reste instable et continue de faire face à d'importants défis en matière de conformité. Sa viabilité économique est également remise en question, car de nombreux opérateurs ont converti leurs titres en concessions de conservation.

Enfin, les arguments environnementaux en faveur de la levée du moratoire sont tout aussi faibles. Si les causes de la déforestation en RDC sont complexes et multiples, la solution ne consiste pas à céder de vastes zones délimitées sous forme de concessions industrielles. De nombreuses concessions existantes ne disposent toujours pas de plans de gestion approuvés par le gouvernement, et un nombre croissant d'études met en évidence les risques associés au système des concessions d'exploitation forestière industrielle, en particulier le rôle que jouent les routes forestières dans l'ouverture de zones forestières auparavant intactes à de nouvelles formes de déforestation.

Dans ces circonstances, étendre ce modèle risque d'aggraver les préjudices sociaux et environnementaux sans garantir pour autant d'avantages significatifs en matière de développement pour l'économie nationale ou les communautés locales. Compte tenu de ces facteurs, qui sont détaillés dans cette [note](#), nous vous demandons respectueusement de maintenir le moratoire national sur l'exploitation forestière et de mettre en œuvre les mesures suivantes :

- Mettre un terme aux efforts actuels visant à lever le moratoire, notamment en le supprimant du projet de code forestier et en retirant le projet de décret.
- Mener à bien les réformes juridiques en cours concernant les forêts, les terres et les droits des peuples autochtones, conformément aux normes internationales, avant de réexaminer le moratoire.
- Garantir une planification de l'aménagement du territoire respectueuse des obligations légales et participative et qui tient compte des forêts communautaires, des objectifs climatiques et d'autres priorités.
- Renforcer l'application de la loi en enquêtant sur les infractions, en poursuivant les contrevenants et en révoquant les permis illégaux, en complément de mesures telles qu'une interdiction d'exportation de grumes et un renforcement de la surveillance indépendante et communautaire.
- Interdire l'octroi de nouvelles concessions industrielles dans le Couloir vert Kivu-Kinshasa.
- Renforcer le soutien aux forêts communautaires en tant qu'élément central de la gestion forestière et de l'aménagement du territoire.
- Mobiliser les financements internationaux en faveur du climat et du développement pour soutenir ces actions.

Nous sommes convaincus qu'une telle approche, fondée sur la rigueur juridique, la transparence et le respect des droits, permettra de renforcer durablement la gouvernance forestière en RDC, tout en préservant son rôle stratégique dans la lutte contre les crises climatique et de biodiversité. Nous demeurons à votre entière disposition pour tout échange ou complément d'information.

Veuillez agréer, Votre Excellence Monsieur le Premier ministre, l'assurance de notre très haute considération.

## **Signataires**

Action des Jeunes pour le Bien-Être Social (AJBS), RDC, Mongala  
Action pour la défense des droits des femmes et lutte contre le changement climatique (ADFLC), RDC,  
Action pour la Défense des peuples de forêts et protection de la Nature en RD Congo (ADN), RDC, Tshopo  
Actions pour la promotion et protection des peuples et espèces menacés (APEM), RDC, Kinshasa  
AFREWATCH International, É.-U.  
AFRICAPACITY, RDC, Sud-Kivu  
Ajemalebu Self Help (AJESH), Cameroun  
Alerte Congolaise pour l'environnement et les droits de l'homme (ACEDH), RDC, Nord-Kivu  
Alliance Climatique, Suisse  
Alliance Sud, Suisse  
Arcus Foundation, RU  
Association de Réveil pour le Développement Endogène (ARDE), RDC, Nord-Kivu  
Association Paysanne pour la Réhabilitation et Protection des Pygmées (PREPPYG), RDC, Nord-Kivu  
Biofuelwatch, Ecosse, RU  
Biomass Action Group, Australie  
Cadre d'Acteurs et d'Actions pour le Développement Durable (CAADD), RDC  
Centre d'accompagnement de la population pour le développement de Maï Ndombe ONGD (CADEM), RDC, Kongo Central  
Centre d'Actions pour le développement, République du Congo  
Centre d'Appui à la Gestion Durable des Forêts Tropicales (CAGDFT), RDC  
Centre d'accompagnement pour le développement durable et protection de l'environnement (CADDPE), RDC, Ituri  
Centre de Développement Rural (CEDERU), RDC, Nord-Kivu  
Centre d'Education Nutritionnelle et Environnementale pour le Développement (CENED) RDC, Nord-Kivu  
Civil Society Independent Forest Monitors, Libéria  
Coalition des organisations de la société civile pour le suivi des réformes et de l'action publique (CORAP), RDC, Kinshasa

Comité Schone Lucht, Pays-Bas  
Congo Watch, RDC, Kinshasa  
Cool Earth, RU  
Dynamique des Groupes des Peuples Autochtones (DGPA), RDC, Kinshasa  
Earth Insight, É.-U.  
Earthsight, RU  
Ecosystèmes et Développement (ECODEV), Cameroun  
Ei polteta tulevaisuutta, Finlande  
Environmental Investigation Agency US, É.-U.  
Fern, Belgique  
Forest Watch Indonesia, Indonésie  
Forests & Finance Coalition, É.-U.  
Forêts et Développement Rural (FODER), Cameroun  
Forum Ökologie & Papier, Allemagne  
Friends of the Earth England, Wales and Northern Ireland, RU  
Geofirst development, RDC, Kinshasa  
Global Witness, RU  
Greenpeace Africa, RDC, Kinshasa  
Groupe d'action pour sauver l'homme et son environnement (GASHE), RDC, Equateur  
Groupe d'encadrement pour le développement integral (GEDI), RDC, Kinshasa  
HEKS, Suisse  
Information Climet, Suisse  
Initiative Locale pour le Développement Intégré (ILDI), RDC, Kinshasa  
Initiative pour le Développement Local (IDEL), RDC, Kinshasa  
Interfaith Rainforest Initiative, RDC, Sud-Kivu  
Leemilieu, Pays-Bas  
ONG Muyissi Environnement, Gabon  
Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC), RDC, Kinshasa  
PREMICONGO, RDC, Haut-Katanga  
Profundo, Pays-Bas  
Rainforest Foundation Norway (RFN), RDC, Kinshasa  
Rainforest Foundation United Kingdom (RFUK), RU  
Rainforest Foundation US (RFUS), É.-U.  
Rainforest Relief, É.-U.  
Réseau d'Initiatives Locales pour le Développement durable (REID), RDC, Nord-Kivu  
Réseau National des Observateurs Indépendants des ressources naturelles en RDC (RENOI-RDC), RDC, Kinshasa  
Réseau pour la Conservation et la Réhabilitation des Ecosystèmes Forestiers (Réseau CREF), RDC, Nord-Kivu  
Réseau Ressources Naturelles (RRN), RDC, Kinshasa  
Ressources naturelles et développement durable, RDC, Kongo Central  
Rettet den Regenwald / Rainforest Rescue, Allemagne  
Simon Counsell, Independent, Suisse  
Size of Wales, RU

Snow Alliance, Chine

Solidarité Pour La Promotion Socioéconomique Et La Protection De L'environnement (SOPSE),  
RDC, Nord-Kivu

Sustainable Development Institute/ Friends of the Earth, Libéria

The International Land and Tenure Facility Fund, Suède

**Annexe – Note**